

Balade pédestre

La source

BEAUMONT-LA-FERRIÈRE

Office de tourisme

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

La source



Achille Millien (1838-1927)

Achille Millien est un poète et collecteur de contes et chansons du folklore nivernais. Il a recueilli, tout au long de sa vie, les traditions et coutumes du Nivernais et a laissé un remarquable herbier. À l'intérieur de sa maison, située à Beaumont-la-Ferrière, les amis peintres du poète ont décoré portes, boiseries et plafonds de peintures. Certaines sont encore visibles.

L'écrivain doit sa notoriété à la parution de son recueil de poèmes intitulé *La Moisson* qui en fait l'un des meilleurs représentants du mouvement littéraire parnassien. Il est considéré, avec les années, comme le chef de file de la poésie dite rustique, l'un des pères de la



littérature régionaliste, puisant son inspiration dans les paysages nivernais et le répertoire folklorique.

▼ Beaumont-la-Ferrière

- Ce circuit permet de découvrir l'histoire de Beaumont-la-Ferrière, intimement liée à l'extraction de minerai de fer et à une activité métallurgique intense et ancienne dont le nom du village conserve la mémoire.
- 1 Partez en direction de Prémary et passez devant le cimetière possédant une grille remarquable. Il s'agit d'une œuvre de ferronnerie locale provenant de la chartreuse de Bellary (ancien monastère situé à Châteauneuf-Val-de-Bargis à 13 km). Descendez ensuite à droite pour rejoindre le lavoir à quatre pans encore équipé de barres d'égouttage en bois. Prenez ensuite le chemin à gauche. Laissez le fourneau à gauche et continuez tout droit. Le chemin est en lisière de bois avant d'y pénétrer complètement.
- 2 Quittez le sentier principal et obliquez dans le chemin à gauche. Passez devant les terriers de renards signalés et longez le ruisseau.
- 3 À la patte d'oie, prenez le chemin tournant légèrement à droite jusqu'à arriver à la source captée de La Letterie, 500 m plus loin.
- 4 À ce carrefour prenez à droite et rejoignez le croisement près de la clairière. Remontez à gauche par le chemin très pentu qui borde la clairière afin de retrouver une route forestière. Empruntez cette grande allée en prenant sur votre droite.
- 5 Au stop, tournez à gauche puis tournez à droite en direction de Sauvage (face à vous le château des Gardes du XVII^e siècle situé devant le château de Sauvage). Ce nom provient de l'aspect du lieu, qui était à l'origine isolé au milieu d'épaisses forêts. Engagez-vous ensuite à droite et suivez cette même route jusqu'à retrouver le lavoir. Tournez à gauche pour rejoindre le bourg de Beaumont en passant devant la maison d'Achille Millien, poète et folkloriste nivernais.



 Distance : 8 km

 Durée : 2h00

 Difficulté : facile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Beaumont-la-Ferrière,
église Saint-léger,
stèle Achille Millien

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com